

**NUMERO : 2026-107**

**DÉCISION DU MAIRE**

Le Maire de la ville de Sarcelles,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2026-033 du Conseil municipal du 29 mars 2026, reçue en sous-préfecture le 30 mars 2026, portant délégation du Conseil municipal au Maire,

Considérant la nécessité de confier à une société extérieure visant à assurer la fabrication et la livraison de panneaux de signalisation, de plaques de signalétique de rue, de plaques commémoratives et des petits mobiliers urbains, afin de garantir leur bon état et de permettre aux administrés de se repérer et de se déplacer aisément dans la ville,

Considérant la publication d'un appel d'offres ouvert et la réception de quatre plis pour cette consultation,

À l'issue de l'analyse des plis et après validation de la Commission d'appel d'offres du 5 mars 2026,

**Décide :**

**Article 1 :** De conclure le lot 1 pour la fabrication et la livraison de panneaux de signalisation et plaques de rue, avec la société INGENIA localisée 5 rue du Marais à MONTREUIL (93100), Siret n° 722 060 480 00042 et pour le lot 2 relatif à la fabrication et la livraison de petits mobiliers urbains, avec la société SERI localisée 21 rue du Sanital à CHÂTELLERAULT (86100), Siret n° 825 720 493 00014

**Article 2 :** La durée de chaque lot est d'un (1) an à compter de sa notification, renouvelable annuellement trois (3) fois par tacite reconduction, sans excéder quatre (4) ans.

**Article 3 :** D'imputer les dépenses des accords-cadres à bons de commandes des lots 1 et 2 selon les montants maximums annuels respectifs de 50 000€ HT et de 150 000€ HT.

**Article 4 :** De déclarer le lot 3 relatif aux plaques commémoratives infructueux pour absence de réponse.

**Article 5 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, sis 2-4 boulevard de l'Hautil – BP 30322 – 95027 CERGY PONTOISE CEDEX, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait à Sarcelles, le 18 mai 2026



Le Maire

Bassi KONATE